

# Master Création artistique

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

---

### Présentation

L'objectif général du Master Création Artistique-Art Thérapies est d'offrir au domaine des arts thérapies une formation au niveau des exigences européennes (notamment celles d'ECARTE – European Consortium of Art Therapy Education).

Cette formation offre une réflexion approfondie sur les questions relatives à la place, les effets, les processus liés à l'activité artistique dans la relation dans un cadre d'aide à la personne et/ou de soin. Cette formation offre les connaissances nécessaires aux trois principaux contextes des pratiques d'art-thérapies : éducatif, social, santé. Elle développe le tronc commun des connaissances de ces quatre professions, en terme de processus de créativité, de création, de connaissances des arts, de l'émotion esthétique, de connaissances des principales pathologies rencontrées.

Chacune des quatre spécialités forme une profession des arts thérapies : musicothérapeute, danse thérapeute, drama thérapeute, plasticien art thérapeute.

### COMPÉTENCES VISÉES

---

Connaissances et pratiques liées aux champs artistiques

Compétences professionnelles liées aux activités de soins-compétences professionnelles liées aux activités de prévention

Compétences professionnelles liées aux activités de rééducation-compétences professionnelles liées aux activités d'animation

Compétences professionnelles liées aux activités psycho-éducatives

Compétences professionnelles liées aux activités psychosociales

Compétences liées à la recherche.

### OBJECTIFS

---

- ouvrir aux étudiants ayant des compétences artistiques un développement professionnel et un accès à la recherche dans le domaine des arts thérapies ;
- donner aux professionnels utilisant des médiations artistiques, un niveau de compétences, des capacités d'élaboration théorique, et des outils d'évaluation ;
- approfondir une réflexion théorique sur ces pratiques professionnelles, élaborer et développer des méthodologies, des outils et des dispositifs spécifiques à l'art
- thérapie adaptés aux publics .

### Programme

### ORGANISATION

---

**Volume horaire annuel : Master 1 : 343 heures / Master 2 : 230 heures + travail personnel**

**Modalités pédagogiques d'enseignement : cours théoriques, des cas pratiques et des stages**

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

## STAGE

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** M1 : 200 h minimum - M2 : 300 h minimum

**Stages et projets tutorés :**

Master 1 : 200 heures de stage minimum.

Master 2 : 300 heures de stage minimum.

Les stages s'effectuent dans des contextes cliniques (le plus souvent institutionnels).

Il est possible de poursuivre des études doctorales suite au master.

**Poursuite d'études à l'étranger**

Le master permet aux étudiants de poursuivre une formation doctorale à l'étranger.

## PASSERELLE

Dans le cadre de la formation continue, il est possible de valoriser des expériences professionnelles et favoriser une réorientation.

## TAUX DE RÉUSSITE

93.75%

sur l'année de diplomation 2022-2023 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les diplômés du master peuvent travailler dans divers contextes de soins (hôpital, IME, CMP, CMPP, cabinet indépendant d'art thérapies, école, entreprise, ...). Les art thérapies se pratiquent auprès de diverses populations (enfant, adolescent, adulte, populations spécifiques telles que des migrants, d'autistes, de personnes âgées, ...)

## Contacts

## Admission

Sont autorisés à candidater

Pour candidater en **Master création artistique**, vous devez avoir une formation artistique (arts plastiques, théâtre, musique, danse) ou une formation éducative ou psychologique (éducateur spécialisé, psychologue, psychomotricien...) et la vocation d'utiliser des activités artistiques afin de favoriser un processus thérapeutique.

**Droits de scolarité :**

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

## Et après ?

## POURSUITE D'ÉTUDES

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**Responsable du diplôme**

Todd Lubart

**Responsable du Master 1**

Marion Botella

**Responsable du Master 2**

Jérôme Boutinaud

**Contact administratif**

scol-master-creation-artistique.psycho@u-paris.fr

## En bref

**Composante(s)**

Institut de psychologie

**Niveau d'études visé**

BAC +5 (niveau 7)

**ECTS**

120

**Modalité(s) de formation**

- Formation initiale
- Formation continue

**Langue(s) des enseignements**

- Français

**Lieu de formation**

Site Boulogne

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**